

MARIAGE DE JEAN-BAPTISTE CLAVEAU ET DE MARIE-MARTHE GONTHIER

Par : Robert Claveau

Le mariage de Jean-Baptiste Laveau, fils de Pierre Laveau et de Marie-Anne Desnoux est célébré le 26 septembre 1757 en l'église de Les Éboulements, région de Charlevoix. Il épouse Marie-Marthe Gonthier fille de Jean Gonthier et de Marie-Joseph Gagnon. Il est à noter que l'épouse est bien une Gonthier et non une Gauthier.

On remarque, à la lecture de l'acte, que l'ancêtre Pierre Laveau est décédé et que la mère du marié, Marie-Anne Desnoux demeure à Québec et n'est pas présente à la cérémonie. Le décès de l'ancêtre avait déjà été mentionné le 21 avril 1754 dans le contrat de mariage de Marie-Anne, la sœur de Jean-Baptiste. On a donc ici une deuxième attestation de la mort de l'ancêtre mais on ne sait pas plus où et quand il est décédé.

Le couple Laveau-Gonthier aura 9 enfants dont 4 vont se marier et deux de ceux-ci, Jean-Baptiste et Joseph-Marie, auront des enfants du nom de Claveau.

L'acte de mariage qui suit a été relevé au presbytère de Les Éboulements à l'été 1975.

Acte de mariage de Jean-Baptiste Lavau et de Marie-Marthe Gontier à Les Éboulements le 26 septembre 1757

L'an mil Sept cens Cinquante Sept Le vingt Six de Septembre après La publication de trois bans aux meffes Parroiffiales par Trois dimanche confecutifs Entre Jean Baptiste Lavau fils de feu Pierre Lavau et de Marieanne Dénou de la paroiffe de quebec d'une pars et Marie Marthe Gontier fille de feu Jean Gontier et de marie Joseph Gangnon de la Parroiffe des Eboulement ne S'étant trouvé aucun Empêchement ayant entre nos mains Le Confentement par Ecrit des meres des Contractant abfentes : Je Souffigné Pretre Miffionnaire de La compagnie de Jefus dans le domaine du Roy faifans actuellemens Les fonctions curiales dans La Parroiffe de Notre Dame des Eboulements ay reçu leurs mutuel confentemens de Mariage au termes des presens et leur ay donnée La benediction nuptiales avec les Ceremonies ordinaires de La Ste Eglise Catholique, apostolique et Romaine en prefence de Jos Etienne Tremblai Major des Milices. Joseph Gangnon. Grand pere de Lepouse, Louis Girard, Jerome Girard et d'autres qui ont Declarés ne Scavoir Signer de ce Requis Suivant Lord^e

Coquart SJ
(signé)